

Nos prochaines formations



Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OP-CA, le Conseil Régional, l'Europe (FSE, FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur www.gers-chambagri.com / rubrique formation.

Pour consulter le programme des formations ci-contre, :

- **s'inscrire** et connaître les conditions générales ou
- **recupérer le BULLETIN D'INSCRIPTION** valant contrat simplifié de formation professionnelle, se reporter au Catalogue Formation 2013 ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation.

Stratégie et économie des exploitations

Télépac : utiliser le site Web pour réaliser sa déclaration de surfaces

Sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr, réaliser sa déclaration PAC.



INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour.

Réf. - Dates et lieu :

13.058 : 02 mai 2013 à Auch

13.059 : 03 mai 2013 à Auch

Tarif : Ressortissants VIVEA : 27,50 euros. **Autres :** nous consulter

Intervenant : Guy Tardin, Responsable de Pôle Chambre d'Agriculture du Gers.

Contact : Guy TARDIN, 05.62.61.77.43.

Contenu :
Rappel sur la réglementation 2013.
Accéder à son Registre Parcellaire Graphique, dessiner ses îlots, importer des îlots, découper en parcelles culturales, réaliser le S2 jaune et

enfin finaliser sa déclaration de surfaces avec la signature numérique.

Méthodes pédagogiques :
Travail en ligne sur poste informatique individuel.

NOUVEAU

S'installer dans le GERS, réussir ses démarches administratives

Maîtriser les obligations et contraintes juridiques, administratives liées à l'installation, présenter les accompagnements mobilisables (aides, structures...).



INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour.

Réf. - Dates et lieu :

13.091 : 16 mai 2013 à Auch.

Tarif : Prise en charge par VIVEA pour les personnes en phase d'installation. **Autres :** nous consulter

Intervenant : Chargé d'études en charge du CFE, Chambre d'Agriculture.

Contact : Cécile VASSELIN, 05.62.61.77.88.

Contenu :
Organismes et démarches administratives liées à l'installation : Demande d'autorisation d'exploiter, inscription au CFE, présentation des services de la DDT, MSA, SAFER, Point Info Installation.
Choix juridiques et fiscaux, quelles conséquences. Présentation des aides mobilisables dans le cadre d'une installation en agriculture.

Public :
Porteurs de projet ou nouveaux exploitants agricoles.

Méthodes pédagogiques :
Exposés, diaporama, échanges, cas concrets.

Pré-requis :
Avoir été reçu au Point Info Installation ou au CFE.